



=====

**COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA SÉANCE
DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 12 JUILLET 2012**

Etaient présents : Louis VINCENT, René PORCHER, Christophe CHENE, Catherine GRATON, Denis CHARRON, Joëlle CHAPIN, Jean-Michel ABLINE, Gérard AUDOUIN, André EMERIAU, Jean- Pierre PASQUIER, Fabienne COLAS

Absents excusés : Olivier SIELLER

VU par Nous, Maire de ST RÉMY-EN-MAUGES, pour être affiché à la porte de la Mairie le 18 Juillet 2012 conformément aux prescriptions de l'article L 121.7 du code des collectivités territoriales.

INTERCOMMUNALITE

➤ **Office de Tourisme Intercommunautaire**

Monsieur le Maire présente le projet de modification statutaire relative au soutien à certaines animations locales. Le but est de pouvoir transférer des Communes, vers la Communauté de Communes (et non vers l'office de tourisme intercommunautaire), des actions d'animations locales comme : le gala des vigneron, concours des vins, journée du patrimoine, visite d'entreprises, événements et élaboration d'un document relatifs aux guerres de Vendée. Le Conseil Municipal décide d'adopter la modification statutaire.

➤ **Projet de Territoire**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal de prendre connaissance du document de projet de territoire, afin de faciliter la réflexion lors des prochaines réunions. Une séance de Conseil municipal exceptionnelle sur ce sujet est programmée le **jeudi 20 septembre à 20 h 15**. Les remarques et observations seront communiquées à la Communauté de Communes, dans la perspective d'une future réunion de quartier.

URBANISME / VOIRIE

➤ **Droit de Prémption Urbain (DPU)**

La Commune n'exerce pas son droit de préemption urbain sur les biens désignés ci-dessous

N° parcelles	Superficie	Adresse
WM 339 et 151	1902 m ²	10 rue de la Roche Poigné
A 827, 828, 829 et 1702	246 m ²	Rue de Vendée

➤ **Echanges terrains Rue de la Godinerie**

Le Conseil Municipal valide le plan définitif du cabinet de géomètre, concernant les échanges de terrains rue de la Godinerie. Une voie communale est créée pour l'accès des terrains par le fond.

➤ **Travaux Rue de la Mairie**

Monsieur Christophe CHENE rapporte le bilan de l'avancement des travaux. Ceux-ci sont en voie d'achèvement, l'enrobé a été terminé le 13 juillet, sans dépassement du budget global. Le Conseil Général nous informe qu'au titre des amendes de police, nous pourrions bénéficier d'une dotation. La subvention DETR (ETAT) a été refusée au titre de 2012 et pourra être sollicitée au titre de 2013.

SIEMML (Syndicat Intercommunal d'Energies de Maine et Loire)

➤ - **Adhésion de Saint André de la Marche pour l'éclairage public**

Par délibération du 2 mars 2012, la commune de Saint André de la Marche a décidé de transférer sa compétence « éclairage public » au profit du SIEMML. L'avis de toutes les communes adhérentes est sollicité, sur l'adhésion de la commune de Saint André de la Marche au titre de la compétence optionnelle liée à l'éclairage public.

Le Conseil Municipal décide d'émettre un avis favorable pour l'adhésion de la commune de Saint André de la Marche.

➤ - **Programme 2013 de rénovation du parc d'éclairage public**

Le SIEMML propose un programme de rénovation du parc d'éclairage public pour 2013, qui serait soutenu par le SIEMML à hauteur de 25 %. La rénovation du parc d'éclairage public ne semble pas présenter un caractère d'urgence.

FINANCES

➤ **Participations pour enfants scolarisés hors commune**

Monsieur le Maire rappelle aux élus les participations annuelles dues aux écoles extérieures, pour les enfants scolarisés hors commune. Le Conseil Municipal valide ces participations.

➤ **Décision modificative budgétaire**

Le Conseil Municipal valide la modification budgétaire n° 2 du budget Assainissement concernant une régularisation budgétaire mineure.

PERSONNEL COMMUNAL

➤ **Comité Technique Commun**

Considérant la précédente délibération du 15 mars 2012, Monsieur le Maire apporte une information de la Communauté de Communes, concernant la création d'un Comité Technique Commun. Après délibération, le Conseil Municipal décide de : fixer l'effectif des représentants du personnel à 4 sièges (4 titulaires et 4 suppléants), et de créer un collège de représentants des collectivités composé de 4 sièges (4 titulaires et 4 suppléants).

AFFAIRES DIVERSES

➤ **Dégradations / Vandalisme sur la commune**

Monsieur le Maire aborde le sujet concernant les dégradations ainsi que le vandalisme qui ont lieu ces dernières semaines sur la commune. Une plainte a été déposée auprès de la gendarmerie et des articles ont paru dans la presse. **De tels actes sont inadmissibles ils doivent être sanctionnés !** Toutes personnes disposant de renseignements est invité à contacter Monsieur le Maire.

Affiché le 19 juillet 2012